

Voiture électrique l'agglo vous recharge



ARCHIPEL DE THAU

Je recharge ma voiture électrique avec l'agglo

Sète agglomération méditerranéenne a financé pour moitié la mise en place de bornes de recharges électriques dans toutes les communes de l'agglomération.

Pourquoi ?

Pour permettre aux utilisateurs de véhicules électriques de recharger leur voiture sur le territoire, mais aussi car la transition énergétique que nous devons opérer impose d'anticiper la fin des véhicules thermiques.

Pour qui ?

Pour tous les possesseurs de véhicules électriques (voitures, scooters, vélos...).

Comment ?

En s'inscrivant sur le site REVEO :

<https://reveocharge.com/fr/comment-ca-marche> : vous recevez une carte d'abonné qui sera débitée tous les mois de vos consommations sur les bornes de recharge.

Si vous êtes un utilisateur occasionnel, vous pouvez télécharger l'application smartphone REVEO. Vous payez votre session de charge au tarif non abonné :

- 1 - Téléchargez l'application smartphone REVEO sur Play Store ou Apple Store
- 2 - Pas besoin de s'inscrire au service REVEO : depuis l'application smartphone REVEO, appuyez sur « Non Abonné »
- 3 - Renseignez vos informations de paiement (carte de crédit nécessaire)
- 4 - Rechargez et payez votre session de charge

Combien ?

Pour les abonnés : le prix annuel est de 12 € par an, avec un tarif de consommation de 1.50 € la première heure et 0.025 centimes la minute supplémentaire pour les bornes accélérées. *

Pour les non abonnés : 3 € la première heure et 0.025 centimes la minute supplémentaire pour les bornes accélérées.

** Pour les bornes rapides, le tarif est de 2 € le premier quart d'heure pour les abonnés (4€ pour les non-abonnés) et la minute supplémentaire est à 0.067 centimes.*

Plus d'infos sur agglopoles.fr

